



# EuroCroissance 10%

*Performance*  
**&**  
*Protection*

EMTN de droit français à capital non garanti  
Coté en Bourse de Luxembourg  
Actif représentatif d'une unité de compte  
dans un contrat d'assurance vie

E X A N E



*Derivatives*



E X A N E



Derivatives

Performance  
&  
Protection

EURO CROISSANCE **10%**

*3 points forts*



L'opportunité de bénéficier de

**la performance des marchés actions européens**

**Euro Croissance 10%** est un placement simple et transparent **lié à la performance de l'indice de référence des 50 plus grandes valeurs européennes** sur une durée maximale d'investissement de 8 ans.



**10%** de gains annuels cumulés<sup>1</sup>

en profitant de la hausse des marchés actions

En cas de marchés haussiers, **Euro Croissance 10%** offre la possibilité de dynamiser et sécuriser des gains attractifs, avec une **opportunité de sortie anticipée activable dès la 1<sup>ère</sup> année**.

Chaque année, en cas de hausse de l'indice depuis l'origine, un mécanisme de remboursement par anticipation se déclenche automatiquement. **Vous cumulez alors un gain annuel de 10%<sup>1</sup> pour chaque année de détention** et votre placement se termine.

Ainsi, **dès que l'indice est stable ou clôture au-dessus de son niveau initial** aux 8 dates de constatation annuelle, le remboursement final est de 110%<sup>1</sup> à la fin de la 1<sup>ère</sup> année, 120%<sup>1</sup> à la fin de la 2<sup>e</sup> année, 130%<sup>1</sup> à la fin de la 3<sup>e</sup> année ... et jusqu'à 180%<sup>1</sup> au terme des 8 ans.



**Un capital protégé**

**jusqu'à 30% de baisse de l'indice sur 8 ans**

**Euro Croissance 10%** assure la **protection totale du capital investi à l'échéance si l'indice ne baisse pas de plus de 30% au bout de 8 ans**. Sinon, vous êtes remboursé à la valeur finale de l'indice.

1. Hors fiscalité applicable au cadre d'investissement. Les coupons de 10% sont toujours calculés sur la quote-part du capital investi, hors frais de gestion et hors fiscalité applicable à l'assurance vie.

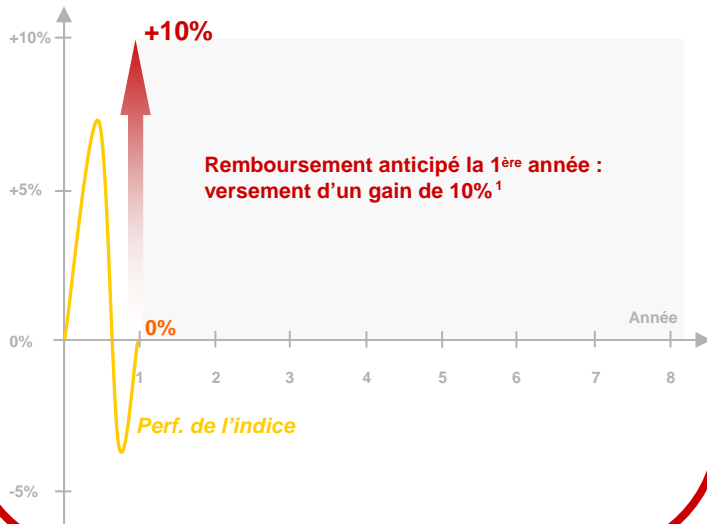


## Scénarios de marchés

# EURO CROISSANCE 10%

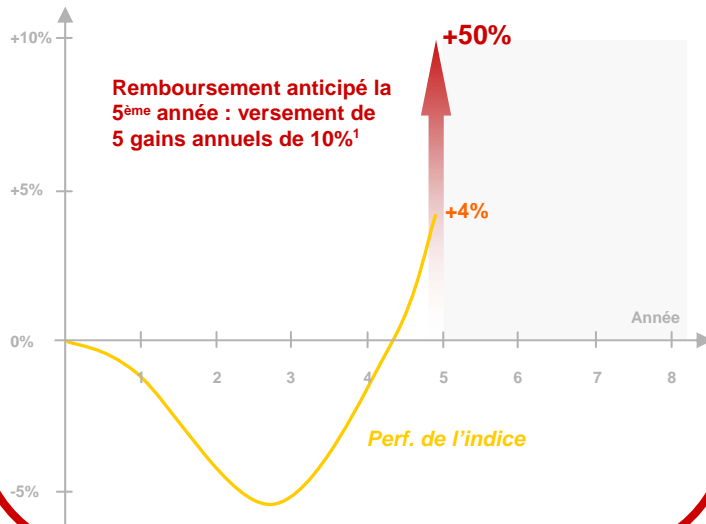
### Stabilité du marché à court terme

Au bout d'un an, la performance de l'indice est stable par rapport à son niveau initial. **Euro Croissance 10%** est remboursé par anticipation avec un gain annuel de 10%<sup>1</sup>, soit 110%.



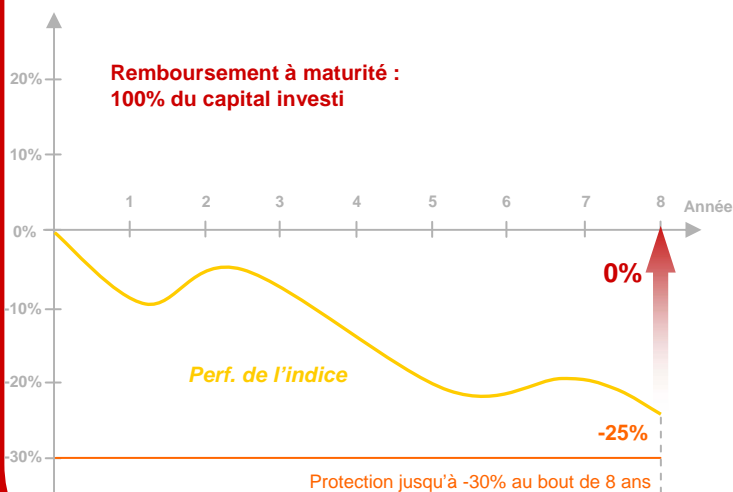
### Hausse du marché à moyen terme

Après 4 ans de baisse, la performance de l'indice est en hausse de 4% en année 5 par rapport à son niveau initial. **Euro Croissance 10%** est remboursé par anticipation avec 5 gains annuels de 10%<sup>1</sup>, soit 150%.



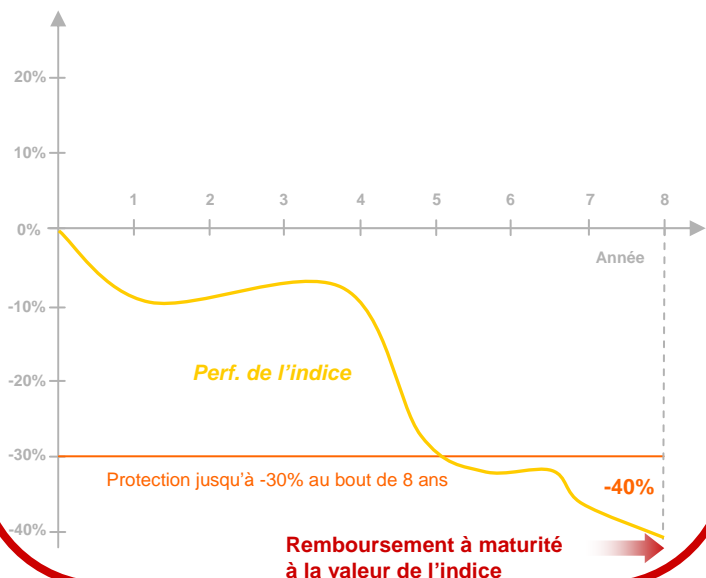
### Baisse du marché

A l'échéance, la performance de l'indice est négative. L'indice baisse de -25% : **Euro Croissance 10%** est remboursé à 100%.



### Forte baisse du marché

A l'échéance, l'indice baisse de plus de -30% et atteint -40% au bout de 8 ans. **Euro Croissance 10%** perd sa protection et est remboursé à 60% du capital initial.





E X A N E



Derivatives

EURO CROISSANCE 10%



## Carte d'identité

**Euro Medium Term Notes de droit français  
non garanti en capital**

Emetteur : **KBC**

Garantie : **Moody's, Aa3 / Fitch, AA**

Devise : **Euro**

Cotation : **Bourse de Luxembourg**

Code ISIN : **XS0320203994**

Sous-jacent : **l'indice des 50 principales valeurs européennes**

Liquidité : **quotidienne**

Règlement/livraison : **Euroclear France**

Période de lancement : **du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 10 décembre 2007**

Date de fixing initial : **10 décembre 2007**

Coupure : **1 000 euros**

Marché secondaire : **Exane Derivatives s'engage, dans les conditions normales de marché, à donner des prix fermes jusqu'à l'échéance**

Date d'échéance : **24 décembre 2015**

Commission de souscription : **0%**



Notre partenaire :  
**EXANE DERIVATIVES**

Fondé en 1990, le groupe Exane est la **première entreprise d'investissement française**, spécialisée sur le marché des actions et des dérivés. Le capital est détenu à **50% par BNP Paribas** et ses fonds propres s'élèvent à 240 millions d'euros. Il gère des encours de près de 5,3 milliards d'euros à fin décembre 2006.

**La Recherche est la valeur ajoutée historique du groupe**, au coeur de sa philosophie d'investissement. Elle est régulièrement primée au sein de la communauté financière pour sa qualité.

Exane Derivatives conçoit des **solutions de placements innovantes** qui optimisent les perspectives de performance des marchés, dans le cadre d'une sécurité maximale.

## Comment souscrire ?

Pour souscrire, il vous suffit de **remplir l'avenant de souscription** et de le joindre à votre adhésion ou à votre versement. L'avenant est joint à votre dossier d'adhésion ou disponible en ligne sur le site [www.linxea.com](http://www.linxea.com)

*Euro Croissance 10% est un EMTN à capital non garanti, coté au Luxembourg et constituant un actif représentatif d'une unité de compte dans un contrat d'assurance vie. Exane Derivatives ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre d'un contrat d'assurance vie sur Euro Croissance 10%. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Euro Croissance 10% ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'EMTN sous-jacent qui est proposé dans ce document. L'EMTN Euro Croissance 10% ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions de l'article L411-1 et suivants du Code Monétaire et Financier. En particulier, lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre d'un contrat d'assurance vie sur l'EMTN en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents au dit contrat doivent être conscients d'encourir en certaines circonstances le risque de recevoir une valeur de remboursement de leurs versements ainsi effectués inférieure à celle de leurs montants initiaux.*